

ASSR2



Dans le cadre de l'éducation et de la sensibilisation à la sécurité routière, les élèves de 3ème du collège Noël Noël vont passer l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 2 (A.S.S.R.2).

Le passage de cette épreuve est obligatoire, justifier de l'obtention de l'A.S.S.R de Niveau 2 est indispensable pour l'inscription à l'examen du permis de conduire.

Ils peuvent d'ores et déjà se tester en utilisant l'adresse suivante :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>

Ils passeront cette épreuve, en classe entière, selon le planning ci-joint :

► Lundi 13 mai 2019 :

M1 8h05-8h25 Epreuve vidéo 3ème C Salle 106 avec M. GUYADER

M1 8h25-9h00 Correction épreuve vidéo

► Lundi 13 mai 2019 :

M2 9h05-9h25 Epreuve vidéo 3ème A et 3ème B Salle 106 avec M. GUYADER

M2 9h25-10h00 Correction épreuve vidéo

En cas d'absence ou d'échec, une session de rattrapage sera organisé le lundi 3 juin 2019.

Les enseignants ayant habituellement cours avec les élèves prendront en charge le passage de l'ASSR.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.